

Trois réunions publiques à venir : La concertation continue

Le projet de la municipalité est d'apporter aux habitants un véritable parcours résidentiel, plus de services de proximité en gardant la spécificité de notre commune.

C'est ce qui est en train de se produire aux deux pôles de la commune : dans le secteur en mutation Camille-Guérin/Lor au Petit-Bétheny, et dans le quartier en devenir des Promenades de Damoiselle au Grand-Bétheny.

Cette évolution de la ville ne s' imagine pas entre les murs de la mairie avec la tentation d'imposer un modèle. Elle se conçoit dans le partenariat et dans l'écoute : d'une part avec les bailleurs sociaux propriétaires et aménageurs des terrains à urbaniser, d'autre part avec les habitants des secteurs concernés.

Les réunions publiques organisées dès la naissance des

projets et tout au long de leur élaboration permettent de présenter les enjeux, de sonder les habitants invités à réfléchir ensemble, de leur faire des propositions en fonction des capacités techniques et financières, de recueillir leur avis, d'infléchir si besoin les projets pour qu'ils correspondent le mieux à leurs attentes.

Une nouvelle phase de concertation s'ouvre le mois prochain. Elle vous donne de nouveau l'occasion, à vous habitants de Bétheny, de participer activement au développement harmonieux de la commune.

Venez vous informer et vous exprimer !



Concertation au Petit-Bétheny.

Réservez ces dates :

- Mercredi 6 juin à 18h30 à la salle municipale du Petit-Bétheny (rue Gallieni).
Petit-Bétheny : aménagements autour de la rue Camille-Guérin
- Mercredi 19 septembre à 18h30 à la salle municipale du Petit-Bétheny (rue Gallieni).
Petit-Bétheny : réaménagement du parc Marie-Louise-Dupont et requalification de la friche Lor
- Mercredi 3 octobre à 18h30 à l'espace Thierry-Meng
Grand-Bétheny : urbanisation du lieu-dit des Promenades de Damoiselle

Secteur Camille-Guérin : le temps de la concrétisation

La réunion publique du 6 juin 2018 permettra à la commune et à ses partenaires de faire un point d'étape sur les réalisations restantes, en sollicitant l'avis des habitants pour finaliser certains des projets.

Le contexte

La commune travaille depuis 2014 en concertation avec Le Foyer Rémois, les habitants et le centre social la Passerelle sur le réaménagement global du quartier dans le but d'en faire un véritable lieu de vie.

Les opérations portées par les partenaires

- Le Foyer Rémois s'apprête à lancer la réhabilitation des 80 logements collectifs de l'allée Jean-Bart. Les travaux commenceront avant la fin de l'année 2018. Il s'agit d'une opération lourde consistant à réaliser des travaux d'isolation thermique par l'extérieur qui permettra d'améliorer le confort des locataires mais également l'esthétique du bâti. Une réunion de concertation des locataires se

déroulera le lundi 4 juin 2018 à 17h30 dans les locaux de la Passerelle.

- Dans la même allée Jean-Bart, Le Foyer Rémois va construire un immeuble social de 30 logements, livrable en 2020 (réalisé par Delaval & Hardot).
- Cet automne aura lieu la pose de la première pierre d'une résidence en autonomie de 84 logements (du T1 bis au T2), réalisée par Borderieux-Di Legge et qui sera gérée par le groupe associatif national Arpavie. Les associations locales pourront s'investir dans l'animation de ce lieu.

Les projets portés par la commune

- La création d'un nouvel équipement communal polyvalent est un point fort du programme de requalification du secteur Camille-Guérin. La concertation avec les habitants et les associations a permis d'en définir la nature et les usages. La structure offrira de nouveaux créneaux d'entraînement pour les clubs de Bétheny et pourra accueillir des animations et des événements sur le quartier Petit-Bétheny. Le permis de construire a été déposé en mars. Les travaux devraient débuter fin 2018.
- L'extension significative du parc existant sur le terrain en friche adjacent va renforcer la place à la nature dans ce quartier d'habitat pour l'agrément des riverains. Il sera enrichi de végétaux et doté de l'éclairage public. Le détail des nouveaux aménagements est à discuter avec la population.
- Désireuse de créer une nouvelle centralité pour accentuer la cohésion du secteur, aérer les espaces construits et valoriser les activités commerciales et de service présentes, la commune va aménager, rue Camille-Guérin, une place publique où pourront se tenir des fêtes et des marchés.



Le parc existant sera étendu.

**• Mercredi 6 juin à 18h30
à la salle municipale
du Petit-Bétheny (rue Gallieni).
Petit-Bétheny : aménagements
autour de la rue Camille-Guérin**

Secteur Lor / parc Marie-Louise-Dupont : la mise en valeur du cadre de vie

Lors de la réunion publique du 19 septembre, les habitants pourront découvrir la teneur des projets de construction et de requalification du parc, questionner les élus, l'aménageur, le promoteur et la paysagiste et donner leur avis.

Le contexte

La reconversion d'une friche en secteur d'habitat et la valorisation du parc Marie-Louise-Dupont participeront à l'amélioration du cadre de vie et aux efforts pour fixer la population et assurer le maintien des commerces et des services dans le quartier.

Les projets portés par les partenaires

La friche Lor va laisser place au programme immobilier porté par le Foyer Rémois et commercialisé par Immo-coop. Dénommé Racine, le projet consiste dans la construction de :

- 11 maisons de ville en accession sociale aidée, jardin tourné vers le jardin des maisons riveraines,
- quatre petits collectifs R+3 implantés en quinconce pour éviter un effet de mur. Deux d'entre eux seront ouverts à la location, les deux autres accessibles à la propriété. Une nouvelle voirie perpendiculaire à la route de Bétheny desservira à main droite les deux ensembles conçus par le même architecte.

Les projets portés par la commune

- À la demande de la commune, la paysagiste Claire Denis s'est penchée sur le parc Marie-Louise-Dupont situé derrière l'école maternelle du Petit-Bétheny pour voir comment en tirer un meilleur parti et le rendre plus visible, plus avenant et par conséquent plus attractif. Quelques principes d'aménagement ont été retenus, en particulier : la requalification du parvis de l'école et de l'entrée du parc pour mieux les distinguer, la recherche d'un contraste plus marqué entre les espaces ouverts et les zones végétalisées, le choix pour le fond de parc d'une végétation d'apparence plus naturelle qui nécessitera moins de tonte et d'entretien, la création d'un cheminement périphérique qui favorisera le désenclavement du parc et une vraie déambulation.
- Le réaménagement du parc sera étalé sur plusieurs années. La première partie traitée à partir de l'automne prochain sera la lisière nord, le long de la grande allée tra-



**• Mercredi 19 septembre à 18h30 à la salle municipale du Petit-Bétheny (rue Gallieni).
Petit-Bétheny : réaménagement du parc Marie-Louise-Dupont et requalification de la friche Lor**

Le parvis de l'école et de l'entrée du parc sera requalifié.

versante empruntée par les familles pour rallier les deux écoles du Petit-Bétheny. La trame d'arbres existante sera renforcée pour combler les espaces vides entre l'allée et l'arrière des maisons. Une nouvelle ambiance sera créée par une alternance d'arbres, arbustes à fleurs et vivaces qui demanderont un entretien léger et rendront la promenade plus agréable.

- La commune prévoit à terme de relier le secteur Lor / parc Marie-Louise-Dupont au secteur Camille-Guérin pour en faire un seul espace de vie et, d'une façon générale, mieux articuler les secteurs entre eux.

Secteur Promenades de Damoiselle : nouveau quartier à l'horizon

La réunion publique du 3 octobre fait suite à celle du 15 novembre 2016 et aux balades urbaines des 16 et 17 septembre 2017 qui visent à informer le public de l'avancement du projet d'urbanisation au nord de Bétheny et à l'associer aux aménagements.

Le contenu

- 14 ha situés au nord de Bétheny sont destinés à la construction d'un nouveau quartier d'environ 400 logements qui prendra progressivement forme sur une quinzaine d'années. La commune travaille avec Plurial Novilia, propriétaire des terrains et principal opérateur, sur le phasage, la densité, les déplacements, les espaces verts.
- Les logements seront à l'image de la Couturelle. Les déplacements se feront en zone 30 avec priorité aux piétons et vélos. Les espaces verts totalisant 1,5 ha serviront d'espaces de déambulation à l'intérieur du quartier. Des noues recueilleront les eaux pluviales le long des voiries.

Les objectifs

- L'ambition de ce vaste programme n'est pas d'assurer une croissance démographique rapide de Bétheny, mais d'attirer de nouveaux habitants sur le long terme pour maintenir la vitalité de la commune et le bon fonctionnement de ses commerces et services.
- L'ambition est aussi d'accompagner les habitants dans leur parcours résidentiel tout au long de la vie et de répondre aux besoins des jeunes ménages originaires de Bétheny qui souhaiteraient réaliser leur premier investissement immobilier.
- L'offre de logements sera volontairement diversifiée dans les modes d'accès (logements individuelles et collectifs, terrains à bâtir, pavillons en accession sociale à la propriété, habitat collectif en location) comme dans les surfaces et les types.
- Comme tous les projets lancés à Bétheny, celui des Promenades de Damoiselle obéira à des objectifs de développement durable, et pas seulement en termes d'espaces verts, de déplacements doux ou d'eaux pluviales. Un projet d'habitat participatif sera proposé aux foyers intéressés par l'expérience de la co-conception de leur logement.
- La commune a conclu avec Plurial Novilia une convention de Projet urbain partenarial (PUP) pour le financement d'un nouvel équipement public à définir, qui profitera non seulement aux habitants du futur quartier mais à tous ceux de Bétheny.



**• Mercredi 3 octobre à 18h30
à l'espace Thierry-Meng
Grand-Bétheny : urbanisation
du lieu-dit des Promenades
de Damoiselle**